



Commerçants
Artisans
Industries
Prestataires de services
Professions libérales
Associations
Immobilier – Bâtiment
Syndicats - Comités d'entreprises
TPE & PME-PMI

EXPERTISE COMPTABLE
GESTION
SOCIAL
FISCAL
ORGANISATION
STRATEGIE
DROIT DES SOCIETES
FORMATION
SYSTÈME D'INFORMATION
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Association PACT de la Charente Maritime

**Rapports du commissaire aux comptes
EXERCICE 2012**

Cabinet Benoît TONNELIER

27 boulevard André Sautel 17000 LA ROCHELLE

Tél.05.46.52.31.22 / Fax.05.46.45.18.12

Mail contact@cb-tonnelier.com

Site www.cb-tonnelier.com

Société Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Poitiers

Société Inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes du ressort de la cour d'appel de Poitiers

Sommaire

I- RAPPORT GENERAL

II- RAPPORT SPECIAL

I- RAPPORT GENERAL

Association PACT de la Charente-Maritime

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2012.

- le contrôle des comptes annuels de l'association PACT de la Charente-Maritime, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- **Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables :

- 1- La durée d'amortissement des investissements réalisés dans l'agencement, et l'aménagement des locaux de l'association a été allongée pour tenir compte de la durée effectivement d'utilisation. La durée est passée de 5 ans à 8 ans.
- 2- Les coûts de mise en place des frais QUALIPACT ont été comptabilisés dans un poste d'immobilisation en cours. Cette dépense, ayant un caractère d'investissement pour l'association qui en attend des avantages économiques futurs, va s'étaler sur une période allant jusqu'en 2014.
- 3- Les coûts de certification DPE non pris en charge par l'organisme collecteur des fonds de formation ont été comptabilisés en immobilisation incorporelle en cours. Cette dépense a un caractère d'investissement pour l'association qui en attend un avantage économique futur entre février 2013 et janvier 2018 (durée de validité de la certification).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à LA ROCHELLE,
Le 10 septembre 2013
Pour la SARL Cabinet Benoît TONNELIER
Benoît TONNELIER
Commissaire aux Comptes



31/12/2012

Bilan PACT de la Charente Maritime

ACTIF

Postes	Exercice au 31/12/12			Exercice 2011
	Brut	Amortissement ou Provision	Net	
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement				
Concession, logiciels et droits similaires	16 951	16 581	369	786
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	16 484	0	16 484	0
Avances et acomptes				
Sous total	33 435	16 581	16 854	786
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 414	23 054	9 360	10 162
Autres immobilisations corporelles	115 725	115 030	695	5 477
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes				
Sous total	148 139	138 084	10 055	15 640
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations	11 175	5 000	6 175	6 175
Autres titres immobilisés	717	0	717	717
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 800	0	4 800	4 800
Sous total	16 692	5 000	11 692	11 692
TOTAL I	198 266	159 665	38 601	28 118
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Sous total				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	100 873	0	100 873	72 541
Autres créances	86 937	0	86 937	106 108
Sous total	187 810	0	187 810	178 649
Divers				
Autres titres				
Valeurs mobilières de placement	0		0	180 000
DISPONIBILITE MANDATEMENT	299 758		299 758	200 786
DISPONIBILITE FONCTIONNEMENT	9 425		9 425	8 881
Sous total	309 183		309 183	389 667
Charges constatées d'avance	1 712	0	1 712	2 830
TOTAL II	498 705	0	498 705	571 146
Charges à répartir sur pls exerc. (III)	0		0	0
Primes de remb. des obligations (IV)	0		0	0
Écarts de conversion actif (V)	0		0	0
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	696 970	159 665	537 305	599 263
Taux de l'euro				
6,55957	4 571 821	1 047 334	3 524 487	3 930 907

Bilan PACT de la Charente Maritime

au 31/12/12

en EUR

PASSIF

Postes		Net au 31/12/12	Net 2011
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatif avec droit de reprise	20 000	20 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	0	0
	Report à nouveau	28 087	71 474
	Résultat de l'exercice	-2 638	-43 388
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatif avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouv. par l'org.	0	0
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
TOTAL I		45 449	48 087
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	0	0
	Provisions pour charges	0	0
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donat.)		
TOTAL II		0	0
D e t t e s	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit (2)	38 202	51 905
	Emprunts et dettes financières divers	8 903	8 903
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et compte rattachés	23 276	11 525
	Dettes fiscales et sociales	112 364	77 433
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes	263 759	342 572
TOTAL III		446 504	492 337
Compte de Régul.	Produits constatés d'avance	45 353	58 839
	TOTAL IV	45 353	58 839
Renvois	(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		537 306	599 264
Taux de L'euro			
6,55957		3 524 495	3 930 911

Association PACT 17

Compte résultat AU 31 12 2012

Postes	en EUR	
	31 12 2012	31 12 2011
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
- Biens	581 997	547 144
Production vendue - Services liés à des financements réglementaires		
- Autres services	28 129	19 084
Montant net du chiffre d'affaires	610 126	566 228
dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	14 665	15 904
Cotisations		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)	624 791	582 132
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	142 620	156 623
Impôts, taxes et versements assimilés	17 404	17 662
Salaires et traitements	335 452	323 489
Charges sociales	131 651	139 341
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 002	13 337
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	4	2 116
Total des charges d'exploitation (II)	633 132	652 569
Résultat d'exploitation (I-II)	-8 342	-70 437
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédents ou déficits transférés (III)		
Déficits ou excédents transférés (IV)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 206	1 628
Reprises sur provisions, transferts de charges	4 550	385
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	5 755	2 013
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	0	15
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des CHARGES financierEs (VI)	0	15
Résultat financier (V-VI)	5 755	1 998
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 586	-68 439
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	112	
Sur opérations en capital	61	26 999
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	173	26 999
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	224	1 947
Sur opérations de capital	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	224	1 947
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-51	25 052
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)		
Engagements à rééliser sur ressources affectées (XII)		
XIII - Total des produits (I+III+V+VII+XI)	630 719	611 143
XIV - Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	633 356	654 531
Excédent ou déficit (XIII-XIV)	-2 638	-43 388

II- RAPPORT SPECIAL

Association PACT de la Charente Maritime

Exercice clos le 31 décembre 2012

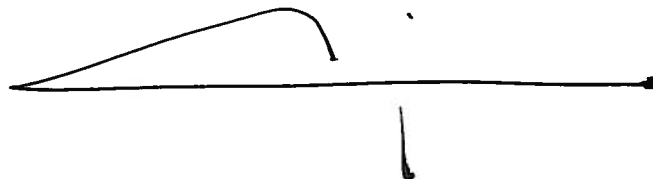
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice écoulé et visée à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Fait à LA ROCHELLE,
Le 10 septembre 2013

Pour la SARL Cabinet Benoît TONNELIER
Benoît TONNELIER
Commissaire aux Comptes



SOMMAIRE

I	Faits majeurs de l'exercice	page 2
1	Evènements principaux de l'exercice 2012	
2	Faits majeur de l'exercice 2012	
3	Principes, règles et méthodes comptables	
II	Informations relatives au bilan	
	Bilan actif	page 3
1	Immobilisations corporelles et incorporelles - Mouvements principaux	
2	Immobilisations corporelles - Amortiss. pour dépréciation	
3	Actif circulant - Classement par échéance	
	Bilan passif	page 4 et 5
4	Provisions et reprises sur provisions pour risques et charges	
5	Engagements hors bilan pris en matière de retraite	
6	Dettes financières - Classement par échéance	
7	Autres dettes - Classement par échéance	
8	Produits constatés d'avance	
9	Provisions créances douteuses	
10	fonds sous mandats	
III	Informations relatives au compte de résultat	page 6
1	Ventilation de l'effectif moyen	
2	Rémunérations des dirigeants	
3	Heures DIF (droit individuel à la formation)	

ASSOCIATION PACT 17

ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Résultat 2012	-2 638
dont amortissement	6 002 €
soit avant amortissement	3 364
Fonds associatif avec droit de reversement	20 000 €
Situation nette 31 12 2012	45 449 €

ASSOCIATION PACT 17

ANNEXE

I Faits majeurs de l'exercice

1 Evènements principaux de l'exercice

La suppression fin janvier 2012 d'une subvention annuelle de 100 000 euros financée depuis plus de 20 ans par Le Conseil Général de La Charente Maritime.

Une partie des salaires de décembre, n'a été versée qu'en janvier 2013 suite à une trésorerie insuffisante au 31 décembre 2012.

Deux mesures de licenciement économique n'ont pu aboutir suite au refus de La Direction du Travail de la Charente-Maritime (salariés protégés).

Les honoraires et charges directes liés à cette procédure sont de 2 144,17 euros.

Changement d'estimation des amortissements des agencements et aménagements.

La durée d'amortissement des Agencement, Aménagement et Installation est prolongée de 3 ans à compter du 1er janvier 2012 (8 ans au lieu de 5 ans)

Le PACT de la Charente-Maritime a pris l'option d'enregistrer les coûts de mise en place des frais QUALIPACT, en immobilisations incorporelles en cours. Cette charge récurrente jusqu'en 2014, concerne la mise en place de l'Assurance Qualité et sa Certification.

Le PACT de la Charente-Maritime a pris l'option, au 31 décembre 2012, d'enregistrer les coûts de certification DPE non pris en charge par notre organisme de formation, en immobilisations incorporelles en cours. Cette certification est valable 5 ans de février 2013 à janvier 2018. Le taux d'amortissement sera de 20% à compter du 01/02/2013

2 Evènements principaux de l'exercice suivant

La démission du Directeur avec effet au 07 février 2013. Cette mission équivalait à un mi temps. Ce salarié retrouve un poste à temps complet au Pact de la Charente et sera ponctuellement mis à disposition au Pact de la Charente-Maritime en cas de besoin.

Le PACT de La Charente-Maritime entame une négociation pour regrouper sur une durée plus longue les prêts bancaires souscrits en 2008 et 2010 auprès du CREDIT COOPERATIF. Au 31 mars 2013, le taux de remboursement de ces prêts est supérieur à 50%, sur un montant initial de 70 ke.

Le PACT de La Charente-Maritime fait la même demande pour le fonds associatif souscrit auprès de l'INSERTION POITOU CHARENTE ACTIVE (IPCA) concernant notre fonds associatif avec droit de reprise.

Ces négociations permettraient une économie d' environ 15 ke sur la trésorerie au 31 12 2013.

3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et notamment le règlement n° 99 01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) homologué par arrêté ministériel du 8 avril 1999 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2000, ce dit règlement introduisant un plan spécifique pour les associations.

II Informations relatives au bilan

an actif

1 Immobilisations corporelles et incorporelles - Mouvements principaux

Les principaux mouvements de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Au 01/01/2012	Augmentation	Diminution	TRANSFERT DE POSTE	Au 31/12/2012
Concessions, Licences	16 951				16 951
Agencemnt/sol d'autrui	32 414				32 414
Matériel de transport	4 663				4 663
Matériel de bureau	82 474				82 474
Mobilier (1)	18 682				18 682
Matériel de chantier	9 906				9 906
immobilisation en cours	0	16 484			16 484
	165 089	16 484	0	0	181 573

l'augmentation des immobilisations se décompose :

A) les charges inhérentes à la mise en place du programme QUALIPACT sont comptabilisées en immobilisations en cours pour un montant de 11 665 EUROS
Ces charges sont récurrentes jusqu'en fin 2014 et seront amorties au démarrage de la certification. Ce programme est piloté par l'Union Régionale des Pact Aquitaine Poitou-Charente.

B) les charges inhérentes à la certification DPE couvrent la période de février 2013 à janvier 2018 pour un montant ht de 4 819,93.
Ces charges sont récurrentes jusqu'en 2018 et seront amorties à partir de février 2013. il s'agit de charges non finançables par la formation continue

2 Amortissements des immobilisations - Mouvements principaux

Nature de l'immobilisation	Au 01/01/2010	Augmentation	Diminution	TRANSFERT DE POSTE	Au 31/12/2010
Concessions, Licences	16 165	417			16 581
Agencemnt/sol d'autrui	22 251	803			23 054
Matériel de transport	3 368	1 296			4 663
Matériel de bureau	79 776	2 697			82 474
Mobilier	17 284	758			18 042
Matériel de chantier	9 819	31			9 850
	148 663	6 002	0	0	154 665

La durée d'amortissement des agencements est portée de 5 à 8 ans à compter du 01 01 2012.
Ces agencements auraient été totalement amortis courant 2013 sans changement de leur durée d'amortissement.
Cette modification de durée engendre une baisse de charge de 5 750 euros en 2012.

3 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Provisions et reprises sur provisions pour risques et charges

	Montant début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
provision pour risques	0 €		0 €		0 €

5 Engagements hors bilan pris en matière de retraite

Il est calculé une provision pour retraite à compter de 2012. celle-ci se trouve hors bilan

	Montants 31 12 2011	Montants 2012	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montants 31 12 2012
provisions retraite	21 334 €	2 691 €		7 743 €	16 282 €

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée d'après une méthode de probabilité de durée. Le calcul est conforme à notre convention collective
Le calcul est établi sur un départ à 62 ans à l'initiative du salarié

la reprise non utilisée correspond à la démission d'un salarié en février 2013

6 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt lié Aux agenc de Périgny	11 397 €	6 385 €	5 012 €	
fonds associatif	20 000 €	6 667 €	13 333 €	
Emprunt Fonds de roulement	26 805 €	7 919 €	18 887 €	
TOTAL	58 202 €	20 971 €	37 232 €	0 €

Ces emprunts sont garantis par notre Fédération Nationale qui prend en charge le montant des intérêts.

7 Autres Dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, ont une échéance inférieure à un an.

8 Produits constatés d'avance (45 352,61 euros)

Les produits constatés d'avance concernent :

- l'activité PST insalubrite à hauteur de 45 352,61 €.

9 Provisions créances douteuses

Montant début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
4 549 €		4 549 €		0 €

Avoir établie en 2012 annulant une facture client litigieuse de 2008 dossier ROUSSEAU.

10 Fonds sous mandat

Les fonds sous mandat en ke s'élèvent à :

	AU	31/12/2012
Actif		0
Passif		273
	besoins	273
Actif (Trésorerie disponible)		300
Passif (Trésorerie)		0
	disponibles	300

Surplus constaté au 31 décembre 2012 27
Virement sur Compte de fonctionnement en janvier 2013

III Informations relatives au compte de résultat

1	Ventilation de l'effectif moyen	
		2012
	Cadres	4
	Employés	9
	Total	13

2 Rémunérations du dirigeant

La rémunération des organes de l'association n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3 Nombre d'heures DIF au 31 décembre 2012 : 253 heures